



Le canard du fleuve



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 15 -

No 4

Avril 2026

Réunion annuelle 2026

Nous vous rappelons que l'assemblée annuelle se tiendra le 6 mai 2026. N'oubliez pas de compléter une procuration si vous ne pouvez être présents afin de vous faire représenter. Veuillez SVP, si vous pensez en avoir les compétences, déposez rapidement vos candidatures afin que les copropriétaires aient le temps d'en prendre connaissance.

Il y a 3 postes disponibles au Conseil d'Administration.

Nous vous distribuerons l'avis de convocation et les divers documents en rapport avec l'assemblée le 13 avril 2026.

Contrats en cours et négociations.

Étant donné les événements en cours, toutes les négociations de contrats ont été arrêtés et nous laisserons au prochain conseil d'administration la poursuite du travail débuté.

Travaux des cordistes.

Les cordistes ont une période limitée à nous fournir et les travaux se feront comme prévus la semaine du 6 avril 2026.

Ils procéderont aux réparations des fissures aux endroits qui n'étaient pas accessibles des balcons, au calfeutrage et peinture des climatiseurs rouillés et du colmatage de certains tours de fenêtres. Tous ces travaux sont faits en fonction des inspections quinquennales qui devront être réalisées en 2026. Les contrats pour les rapports d'inspection dont nous avons déjà reçus plusieurs soumissions devront être négociés par le nouveau conseil d'administration.

Code de conduite envers les membres du conseil d'administration

Suite aux derniers événements, un copropriétaire à savoir, M. Paul O'Connor (810), suggère qu'un code de conduite soit implanté dans notre immeuble. Nous vous joignons donc sa proposition afin que vous puissiez avoir le temps d'en prendre connaissance avant la prochaine assemblée.

Merci de votre attention;

Le CA